

Pertes de documents par mon avocat

Par Midette, le 31/05/2021 à 10:28

Bonjour, j'ai deux soucis:

Voilà j avais bénéficié de l'AJ pour pour une procédure d'équatur. Depuis 2019 nous avons commencé la procédure avec mon avocat, il y a 2 semaines j'ai appris qu'il s'est désisté de la procédure depuis plus de 6 mois , or il me faisait croire que tout allait bien (je l ai su car j ai changé d'avocat au vu de sa nonchalance). Un désistement d'instance sans mon accord qui me fait perdre deux ans de procédure Sans explications.

Déplus, ce dernier a perdu mon jugement original. (le jugement objet de l'exequatur?) que faire dans ce cas?

Je vous remercie d'avance du temps que vous prendrez pour me répondre. Mon nouvel avocat étant issue du même barreau dit ne pas pourvoir me conseiller sur la conduite à tenir contre son confrère car ils sont issus du même barreau.

Par victoril , le 18/08/2021 à 15:56
Bonjour,
J'ai déjà vécu une situation comparable à la vôtre. Franchement, quand on est dans cette situation, on ne sait pas quoi faire ni où aller. Cependant, il n'y a qu'une solution, c'est de changer d'avocat.

Personnellement, je n'ai pas beaucoup de réponses à vous donner, mais je vous conseille simplement de toujours vérifier le dossier de l'avocat. La première chose que vous devez savoir, a-t-il un cabinet et sur son cabinet y a-t-il un logo d'avocat professionnel placé sur le mur ou sur la plaque, etc.